

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE**  
**CONVOCATION A LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**(Exécution des articles L.2121.7, L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

Le Conseil communautaire se fera en Visioconférence (en distanciel en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19) avec l'application Microsoft TEAMS le :

**Mercredi 02 décembre 2020 à 18h30**  
**Pas de présence dans les locaux de la CCT**

Il sera retransmis en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de communes de la Ténarèze à l'adresse suivante : [https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ\\_vJ\\_HBFUemSkIFZYAg?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ_vJ_HBFUemSkIFZYAg?view_as=subscriber)

Les Conseillers communautaires qui rencontreraient des problèmes de matériel et/ou de connexion internet et/ou de téléphonie mobile sont invités à se faire connaître auprès des services de la Communauté de communes pour les aider à résoudre leurs difficultés. Si aucune solution ne leur a été apportée, un accueil (en nombre limité et dans le respect des gestes barrières) peut être organisé dans les locaux de la Communauté de communes afin de leur permettre de participer à la séance publique du Conseil.

**ORDRE DU JOUR :**

- 01 Modalités de tenue du conseil communautaire en visio-conférence ;
- 02 Ouverture dominicale des commerces de détail dans le cadre des dimanches du Maire pour 2021 ;
- 03 Renouvellement de la ligne de trésorerie ;
- 04 Emprunt ;
- 05 Questions diverses.

A Condom, le 26 novembre 2020

Président de la Communauté de  
Communes de la Ténarèze,  
Maire de Castelnau sur l'Auvignon,

Pour le Président par dérogation  
Le Directeur Général  
des services



Olivier PAUL  
Maurice BOISON